

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 19 octobre 2011 à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
Mme Élane Ayotte, vice-présidente
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie
M. Vincenzo Cesari
conseiller d'arrondissement, LaSalle
Mme Andrée Champoux
conseillère d'arrondissement, Verdun
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Chantal Rossi
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord
M. Richard Ryan
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
Mme Josée Troïlo
conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaire absent

Mme Manon Barbe
Mairesse de l'arrondissement de LaSalle

Le sujet des Quartiers culturels étant de compétence du conseil municipal, Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, ne participent pas à cette assemblée.

Autres présences :

Mme Marie Cinq-Mars, conseillère associée, mairesse de l'arrondissement d'Outremont
M. Jean-Robert Choquet, directeur, Direction de la culture et du patrimoine
M. Richard Adam, Direction de la culture et du patrimoine

Le quorum est atteint

Assistance :

30 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, la présidente, Mme Biron, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

Elle invite les membres de la commission à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Déziel, appuyée par Mme Rossi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Audition des mémoires

Pour les fins du procès-verbal, seules les propositions inscrites dans les mémoires ont été rapportées.

M. Pierre Fortin, Partenariat du Quartier des spectacles

Le mémoire du Partenariat du Quartier des spectacles présente les propositions suivantes : S'assurer que les concepts de quartiers et de pôle culturels sont fondés sur l'idée que l'un et l'autre sont des amplificateurs des réalités locales ou montréalaises. Ils doivent mettre en

lumière la grande mosaïque qu'est Montréal. Un modèle unique ou uniforme ne peut, dans cette optique, être envisagé;

Concevoir le Quartier des spectacles comme un élément d'un tout, cumulant différents niveaux d'interventions, comme pôle et quartier culturel;

Intégrer les notions de complémentarité, de mise en commun, de réseautage entre pôles et quartiers culturels à la réflexion engagée par le document d'orientation.

Messieurs Denys Lefebvre et Vincent Magnat, Regroupement arts et culture Rosemont—Petite-Patrie

Le mémoire du regroupement présente les propositions suivantes :

Reconnaître les initiatives culturelles locales et apporter un soutien organisationnel en assouplissant certains règlements et politiques;

Apporter un soutien financier pour assurer la pérennité des initiatives culturelles locales et assurer leur rayonnement;

Considérer la cartographie effectuée dans l'arrondissement et l'identification des ZACAD (zones d'activités culturelles et artistiques densifiées) comme le point de départ de l'évolution du quartier vers le concept de Quartier culturel;

Envisager l'établissement d'une véritable maison de la culture dans Rosemont comme un point d'ancrage fort pour l'accès à la culture et un moteur pour stimuler la création, la diffusion et la rencontre entre les arts et els citoyens;

Multiplier, dans Rosemont, les lieux et les points de contact avec les arts et la culture;

Assouplir la réglementation et faciliter l'organisation d'événements originaux dans l'espace public.

M. Louis Rastelli

M. Rastelli se réjouit que le concept de quartier culturel soit présenté. Il souhaite une représentation uniforme de toutes les formes d'art et souhaiterait que le réseau Accès culture soit davantage multidisciplinaire.

Mme Valérie Beaulieu, La Ligne Bleue

Le mémoire de la Ligne Bleue présente les propositions suivantes :

Mise sur pied, en concertation avec les arrondissements, d'un plan de signalétique clair et facilement repérable sur le réseau routier, les espaces publics et dans les stations de métro, pour faciliter l'accès aux attractions culturelles;

Comme plusieurs projets culturels traversent plus d'un arrondissement, décroiser les frontières administratives et penser le projet des Quartiers culturels en termes de bénéfices globaux pour la Ville et non seulement pour chacun des arrondissements;

Nommer une personne responsable à la Ville pour assurer la cohérence entre tous les projets de Quartiers culturels et pour guider et épauler les citoyens impliqués dans les quartiers culturels.

M. Yves Bellavance, Coalition montréalaise des Tables de quartier

Le mémoire de la coalition présente les propositions suivantes :

Privilégier une vision globale des Quartiers culturels qui déborde du cadre des Pôles culturels;

Assurer le développement des Quartiers culturels dans tous les quartiers;

Faire participer l'ensemble des acteurs du milieu à l'élaboration des priorités et des stratégies d'action;

Appuyer la stratégie sur des initiatives existantes dans les quartiers.

Mme Mélanie Pouliot, Forum jeunesse de l'île de Montréal

Le mémoire du Forum jeunesse présente les propositions suivantes :

Revoir le zonage et la réglementation pour protéger les ateliers et résidences d'artistes; Augmenter les activités et les installations interactives dans les lieux publics, les parcs, les bibliothèques;

Utiliser les réseaux sociaux pour faire la promotion des activités culturelles à Montréal;

Favoriser la médiation culturelle comme outils de participation citoyenne active.

Mme Andrée-Anne Perron, Office des personnes handicapées du Québec

Le mémoire de l'Office présente les propositions suivantes :

Le projet de Quartiers culturels doit prendre en compte la participation sociale des personnes handicapées afin de favoriser l'intégration de tous, nonobstant le fait que la personne ait ou non une incapacité;

L'Office recommande que le projet de Quartiers culturels inclue les notions d'accessibilité universelle, d'approche inclusive et de parcours sans obstacle dans son développement puisqu'un tel projet est prometteur sur le plan de la participation sociale;

L'Office recommande que le projet de Quartiers culturels, dans son activité d'identification et de promotion de sites d'intérêt, tienne compte de l'accessibilité des lieux, du transport, des communications et des logements, qu'il favorise la mixité sociale des secteurs, qu'il soit cohérent avec les divers plans d'action et politiques existants, et qu'il stimule un partenariat intersectoriel. Le respect de ces aspects favorisera la participation sociale des citoyens, dont les personnes handicapées dans leur quartier et leur ville. Les sites qui seront ciblés compte tenu de ces aspects ne seront que mieux planifiés et plus attractifs, vivants et durables.

Mesdames Geneviève Lefebvre et Dominique Marier, Scène ouverte

Le mémoire de l'organisme présente les propositions suivantes :

Faciliter l'utilisation de l'espace public à des fins culturelles. Les arrondissements doivent devenir des facilitateurs de la tenue d'événements dans l'espace public;

Mettre sur pied un comité par arrondissement dont les membres sont représentatifs des forces vives de la communauté (artistes, citoyens, commerçants) dont le mandat sera de définir les axes stratégiques du quartier et de valider le plan d'action reflétant ces stratégies;

Laisser à l'arrondissement le soin d'appliquer les orientations stratégiques générales partagées par la communauté;

Encourager et soutenir les initiatives structurantes portées par les artistes eux-mêmes.

Mesdames Muriel de Zangroniz et Marie-Hélène Côté, Toxique Trottoir

Le mémoire de l'organisme présente les propositions suivantes :

Simplifier la coexistence entre les différents services municipaux et les actions culturelles hors les murs afin de permettre l'expression d'initiatives créatives non planifiées et imprévues;

Assurer l'équité financière entre les quartiers dans le développement des Quartiers culturels;

Soutenir financièrement les festivals et les événements existants dans les quartiers.

Mme Nathalie Fortin, Comité priorité culture de La Petite-Patrie

Le mémoire du comité présente les propositions suivantes :

D'aménager des rues et des espaces publics de manière à favoriser la diffusion des créations artistiques et des initiatives de médiation culturelle;

D'aménager une passerelle souterraine entre le métro et le secteur, une forme de galerie marchande souterraine consacrée au marché de l'art et de l'artisanat;

D'aménager à la sortie de cette galerie, le long de la voie ferrée, une promenade pour piétons, vélos et navettes;

Aménager, le long de cette promenade, des ateliers d'artistes et des résidences pour des artistes invités;

Favoriser le maillage commerce-culture pour favoriser l'implantation de commerces d'art et de bars où l'on peut donner des spectacles;

Aménager, au sud du viaduc, une scène couverte extérieure;

Aménager une salle de médiation culturelle au sein du centre culturel, communautaire et sportif;

Créer un comité de citoyens et de partenaires de l'arrondissement pour la mise en chantier d'un quartier culturel;

Créer une Fondation Culture;

Créer un OBNL chargé d'administrer les ateliers et résidences d'artistes et la galerie d'art souterraine.

Mme Madeleine Juneau, Maison Saint-Gabriel

Le mémoire de la Maison Saint-Gabriel présente les propositions suivantes :

S'assurer de bien baliser le quartier, le doter d'une signalisation claire et efficace, en préciser les contours, identifier ses lieux d'intérêt à la sortie des métros entre autres;
S'assurer de la propreté du quartier qui constitue une solide pierre d'assise pour l'implantation d'un quartier culturel;

Favoriser l'expression de parcours diversifiés : architecturaux, patrimoniaux, historiques, éducatifs et environnementaux pour démontrer que la culture est multiple;

Favoriser l'expression de plusieurs quartiers culturels ayant leur personnalité propre et qui, s'additionnant les uns aux autres, illustreraient la formidable courbe que représente Montréal.

M. Jonathan Lesage, Conseil jeunesse de Montréal

Le conseil jeunesse a rappelé que la culture occupe une place particulière dans la vie des jeunes qui représentent aujourd'hui plus de 23% de la population de l'agglomération de Montréal. Il a d'abord tenu à préciser qu'un quartier culturel peut être qualifié comme tel s'il possède une identité propre, une dynamique culturelle locale, s'il valorise cette dynamique et offre des possibilités de création, de production et de diffusion et si la culture y est inclusive, c'est-à-dire accessible à tous. Le conseil jeunesse a aussi souligné le caractère mouvant associé à ce concept et demandé que la Ville et ses arrondissements fassent preuve de la souplesse nécessaire pour s'adapter rapidement à ces mouvances. L'organisme a demandé que soit incluse dans la démarche d'étude la future Stratégie jeunesse au même titre que les autres politiques publiques, et que la préoccupation touchant les artistes de la relève comme les jeunes citoyens soit clairement identifiée dans chacune des pistes de réflexion. L'organisme a enfin présenté une série de recommandations sur chacune des pistes de réflexion proposées dans le document de consultation.

4. Période de questions des membres de la commission

Aucun commissaire ne prend la parole.

5. Levée de la séance

Avant de lever l'assemblée, Mme Biron, remercie les citoyens, les représentants de la Direction de la culture et du patrimoine ainsi que les commissaires. Elle informe les citoyens qu'une prochaine séance d'audition des mémoires se tiendra le jeudi 20 octobre.

À 22 h 15, sur une proposition de M. Déziel, appuyée par Mme Champoux, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE : 30 OCTOBRE 2012

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Michèle D. Biron
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste